

que je souhaite,—qu'il y a seulement un moyen d'économiser: laisser aux gens moins d'argent à dépenser.

Si le ministre se prend à discuter avec les chefs de ministères au sujet de la part raisonnable qu'ils aimeraient obtenir, il me semble qu'il est perdu avant de commencer. Si le ministre, lorsqu'il parcourt les postes budgétaires, pouvait se représenter qu'il est en déficit, s'il croyait effectivement que les fonds ne sont pas disponibles, si seulement il pouvait dire au ministère A ou au ministère B; "C'est tout ce que je puis vous donner," il constaterait avec surprise, je crois, comment ils pourraient se tirer d'affaire avec les crédits qu'il leur accorderait.

J'ai entendu parler d'un industriel qui avait une théorie amusante et simple à la fois; selon lui, il y a deux catégories d'employés dans un commerce: ceux qui produisent et ceux qui ne produisent pas. Parmi ceux qui ne produisent pas, il incluait le personnel de bureau. Devenu gérant d'une nouvelle société où le bureau comptait une quarantaine d'employés, il les congédia tous. Il les reprit ensuite graduellement, un à un, mais seulement lorsqu'il était convaincu qu'il ne pouvait pas se passer de leurs services. Sans aller jusqu'à proposer au ministre des Finances un remède héroïque comme celui-là, je me permets de lui dire qu'il n'est qu'un moyen de réaliser des économies: c'est de ne pas discuter avec les chefs de service les sommes qu'ils aimeraient dépenser, mais de leur dire tout simplement qu'il ne leur sera pas accordé plus que tel montant. L'ennui vient de ce que le ministre peut mettre la main dans nos goussets. S'il n'avait pas cette faculté, il constaterait que les divers ministères peuvent s'accommoder de moins.

Il est une autre dépense importante. Même si elle ne se range pas parmi les plus considérables, elle laisse une très mauvaise impression dans l'esprit du public. Je veux parler de la dépense afférente aux diverses commissions. Je prends comme exemple le comité d'enquête sur les écarts de prix. Cet organisme va coûter une jolie somme au pays. Le ministre du Commerce dira que c'est une bagatelle, car un million de dollars n'est pour lui qu'une bien petite somme, mais le contribuable moyen ne sera pas du même avis quand il apprendra à combien se chiffrent les honoraires des avocats, les salaires des comptables et des sténographes et les faux frais.

Quand nous instituons des organismes de ce genre, il convient de se demander ce qu'ils feront. Inutile d'avoir ce comité sur les écarts de prix, car il n'a fait qu'un fiasco. Il a dû s'avouer vaincu avant de commencer. Je le regrette pour mon ami le ministre de la Santé

nationale et du Bien-être social (M. Martin) qui a dû le présider car, je le répète, il était battu d'avance. S'il ne constatait pas que les prix sont exorbitants, ce serait un échec; si, d'autre part, il trouve que les prix sont exagérés, il se verra contraint de critiquer les ministères intéressés, ainsi que la commission d'enquête et de régie, pour n'avoir pas su maintenir ces prix.

Je le répète, un comité de ce genre n'est guère utile. En comparaison des fortes dépenses de l'Etat, celles encourues par ce comité seront peu de chose, mais elles créent dans le public l'impression qu'on dilapide son argent. Le Parlement ne devrait pas tolérer cela.

J'aborde maintenant la question du surplus. Le ministre disait l'autre soir que c'était de nature à rejouer le cœur d'un ministre des Finances. Mais je ne crois pas qu'il aurait dû en être ainsi, et je ne suis pas sûr que c'ait été le cas, car, en terminant ses observations, il a manifesté un sens plus exact des réalités. Il aurait plutôt dû en être attristé, pour les raisons suivantes. Si excédent il y a, c'est d'abord à cause de la malencontreuse hausse des prix,—qui a entraîné le relèvement des impôts,—puis du volume sans précédent des achats faits aux Etats-Unis, ce qui a eu le même résultat, et enfin à cause de prévisions fautives.

J'en viens maintenant aux propositions fiscales du ministre. J'ai déjà parlé de la déception générale. Ce qu'il y a d'ennuyeux évidemment c'est que chacun veut dépenser lui-même son argent. On croit pouvoir le faire bien mieux que l'administration et on aimerait avoir le plus possible de son propre argent à dépenser.

J'ai dit que j'approuvais la prévision d'un excédent, et je ne me dédis pas, mais encore s'agit-il de savoir à combien il doit se chiffrer. J'ai encore un mot à dire là-dessus.

Si je crois aux excédents budgétaires, c'est que nous tombons fatalement dans des périodes d'activité réduite au cours desquelles, eu égard aux obligations assumées par l'Etat, nous devons prévoir des déficits. Si, en période de gros revenus nous ne faisons rien pour réduire la dette, celle-ci ne cessera pas d'augmenter et on perdra confiance. Néanmoins, les commentaires relatifs à la somme que l'excédent devrait représenter sont pertinents et justifiables. Le ministre s'est montré fort prudent en traitant ce sujet; il a évité avec soin de mettre cartes sur table. Tout le monde a pensé, après l'avoir entendu, qu'il n'y aurait pas d'élections cette année. La raison en est bien simple. C'est que le ministre n'avait rien d'agréable à annoncer. Il s'est bien gardé d'accorder même un semblant